



Avis au public
concernant les enquêtes de commodo et incommodo

Il est porté à la connaissance du public que

la société PROXIMUS LUXEMBOURG S.A.

a présenté la demande suivante en vue

d'obtenir l'autorisation relative à l'exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Mersch, rue des Prés, sous LUREF : 75061, 90446.

La demande et les plans y relatifs sont déposés à l'Annexe du Château de Mersch (Service écologique) à Mersch pour y être consultés par tous les intéressés du 16 octobre 2024 au 30 octobre 2024 incl., et toute opposition écrite contre la dite modification doit être présentée au collège des bourgmestre et échevins pendant ce délai. Le mercredi, 23 octobre 2024 entre 17.00 et 18.00 heures, des opposants peuvent présenter des réclamations orales à un membre du collège des bourgmestre et échevins à l'Annexe du Château de Mersch (Service écologique) à Mersch.

Mersch, le 15 octobre 2024

le secrétaire,

le bourgmestre,